



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique
de l'enseignement supérieur**

Direction de l'appui aux établissements

92, rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

**Arrêté DRAES n°2025-19 portant composition du
conseil d'administration
du Centre Régional des Œuvres Universitaires et
Scolaires Clermont Auvergne**

**Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R.822-10 et R822-18 ;

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et notamment son article 52 ;

Vu le décret n°2010-1035 du 1er septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'État ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 222 ;

Vu le décret n°2022-1389 du 31 octobre 2022 portant modification des dispositions relatives à la représentation du personnel aux conseils d'administration du centre national des œuvres universitaires et scolaires et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 fixant la liste des organismes dont le contrôle budgétaire est confié au directeur régional des finances publiques en région Auvergne et Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté DRAES n°2024-22 du 9 février 2024 proclamant les résultats aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne ;

Vu la désignation du préfet de région ;

Vu les résultats des élections au comité social d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne du 8 décembre 2022 ;

Vu la proposition des organisations syndicales représentatives dans le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne ;

Vu la proposition des représentants étudiants titulaires élus au scrutin du 6 au 8 février 2024 au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu la nomination de Monsieur Jean-Didier Nauton en tant que représentant titulaire de l'Etat ;

Vu la nomination de Monsieur Olivier Malclès en tant que directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand ;

Vu la nomination de Madame Marie Cipièrre en tant que représentante suppléante de la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac ;

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés administrateurs du conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne :

A – En qualité de représentants de l'État

- Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Titulaire : Madame Stéphanie Tinayre, Déléguée adjointe de région académique à l'information et l'orientation, cheffe de site Clermont-Ferrand

Suppléante : Madame Laure Marquet-Cassagne, Directrice de pôles information et orientation – site de Clermont-Ferrand

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Titulaire : Madame Jacqueline Broll, Directrice du pôle action culturelle et territoriale

Suppléante : Madame Ubavka Zaric, Inspectrice et conseillère enseignements artistiques et enseignement supérieur

- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Titulaire : Monsieur Jean-Didier Nauton, Chef du service protection des personnes vulnérables

Suppléante : Madame Agnès Gonin, Cheffe du pôle entreprises, emploi, compétences, solidarités (2ECS)

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

Titulaire : Monsieur Julien Evellin, Chef du service habitat et rénovation urbaine, Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

Suppléante : Madame Laurence Paquet, Adjointe au chef de service habitat et rénovation urbaine, Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Titulaire : Madame Sonia Rougier, Cheffe du pôle action éducative et vie des apprenants du service régional de la formation et du développement

Suppléant : Monsieur Noël Boissonnade, Proviseur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Marmilhat

- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

Titulaire : Monsieur Damien Le Roux, Chef de pôle engagement et vie associative

Suppléant : Monsieur Pierre Mabrut, Adjoint au délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

B – En qualité de représentants élus des étudiants

- BOUGE TON CROUS avec la FedEA et tes associations étudiantes

Titulaires :

Madame Lucie Carrillo
Monsieur Milo Vuagnoux
Madame Maigane Duchosoy
Monsieur Louis Benoist

Suppléants :

Madame Emma Courtial
Monsieur Louis Guipponi
Madame Julie Soignon
Monsieur Louis Laybros

- Union Étudiante contre la précarité

Titulaires :

Madame Melody Riccio
Monsieur Antoine Papillon

Suppléants :

Madame Lydie Desarmenien
Monsieur Marius Champouillon

- Vote UNEF et assos: Face à Macron qui nous précarise: pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou·te·s !

Titulaire : Monsieur Aloïs Gitenait

Suppléante : Madame Noémie Aurand

C – En qualité de représentants des personnels

- FO

Titulaire : Madame Sylvie Lesage

Suppléant : Monsieur Stéphane Kihéli

- CGT

Titulaire : Madame Nadia Amara

Suppléant : Monsieur Eric Taboulot

- UNSA

Titulaire : Monsieur Eddy Jargaille

Suppléante : Madame Magali Contoux

D – En qualité de représentants des établissements d'enseignement supérieur

Titulaire : Monsieur Mathias Bernard, Président de l'université Clermont-Auvergne

Suppléante : Madame Sophie Commereuc, Directrice générale de Clermont Auvergne INP

Titulaire : Monsieur Etienne Paux, Directeur général adjoint de VetAgro Sup – Campus Agronomique de Lempdes

Suppléant : Monsieur Olivier Malclès, Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont Ferrand

E – En qualité de représentant de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Titulaire : Monsieur Jean-Pierre Brenas, Conseiller régional

Suppléant : Monsieur Michel Fanget, Conseiller régional

F – En qualité de représentant des communes

- Ville d'Aubière :

Titulaire : Monsieur Michel Bandon, Adjoint au maire, administration générale, petite enfance, enfance, jeunesse, relations avec l'université

Suppléant : Monsieur David Lenoir, Conseiller municipal

- Ville de Clermont-Ferrand :

Titulaire : Monsieur Jérôme Auslender, Adjoint chargé de l'enseignement supérieur, la recherche, la vie étudiante, les relations internationales

Suppléant : Monsieur Steve Maquaire-Beausoleil, Conseiller délégué, accompagnement social et aides à l'insertion des jeunes précaires, vie étudiante et universitaire, accueil des nouvelles populations, accueil et solidarité avec les migrants

- Montluçon communauté

Titulaire : Monsieur Gilles Duboisset, Conseiller communautaire délégué à la formation supérieure et continue

Suppléant : Monsieur Pierre Deludet, Vice-président chargé du développement économique

- Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac

Titulaire : Madame Véronique Visy, Conseillère déléguée en charge de l'enseignement supérieur

Suppléante : Madame Marie Cipièrre, Responsable du service développement territorial

G – Personnalités désignées en raison de leur compétence

- Personnalités désignées par le recteur

- Madame Christine Vigneau-Pelissier, Proviseure du lycée polyvalent Lafayette à Clermont-Ferrand
- Monsieur Jean-Luc Mornand, Responsable de l'ESPE 63, Épicerie solidaire dépendant de la Banque Alimentaire

- Personnalités désignées par le recteur sur proposition des représentants étudiants

- Monsieur Laurent Gerbaud, Directeur du service de Santé de l'Université Clermont Auvergne
- Madame Sylvie Couderc, Retraitée, militante au sein du Réseau Education Sans Frontières 63

Article 2 :

Le contrôleur budgétaire régional des finances publiques ou son représentant, le directeur général et l'agent comptable du centre régional assistent aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative.

Article 3 :

Le directeur régional académique de l'enseignement supérieur ou son représentant est invité aux séances du conseil d'administration.

Article 4 :

Le Directeur général du Centre Régional des Œuvres Universitaires Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Cet arrêté abroge l'arrêté rectoral n°2024-87 du 28 novembre 2024 portant composition du conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne.

Article 6 :

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont-Auvergne et sera publié sur le site internet du Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne : <https://www.crous-clermont.fr>.

Fait à Lyon, le 17 février 2025

**Pour le recteur de région académique et
par délégation :
Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation**



Gabriele FIONI